

Mention Complémentaire Coiffure

Le métier

Le **Coiffeur** met ses compétences au service de ses clients. Il les écoute, les conseille et leur propose des prestations adaptées à la nature de leurs cheveux et à leur personnalité. Il sera capable de réaliser une coupe de transformation et mettre en oeuvre des techniques de coloration. Il mise sur son sens de l'esthétique et sur sa dextérité pour réaliser de belles coupes et mettre en valeur les visages.



Approfondir ses savoir-faire :

- Assurer l'accueil et le suivi du client
- Conseiller et vendre des produits
- Créer et réaliser des opérations techniques comme la permanente, la coloration et le défrisage
- Etre capable d'évaluer son travail ainsi que la satisfaction du client

Les conditions de travail :

- Travailler le samedi
- Position debout avec bras en tension
- Contact clientèle et travail en équipe
- Etre en bonne condition physique

La formation

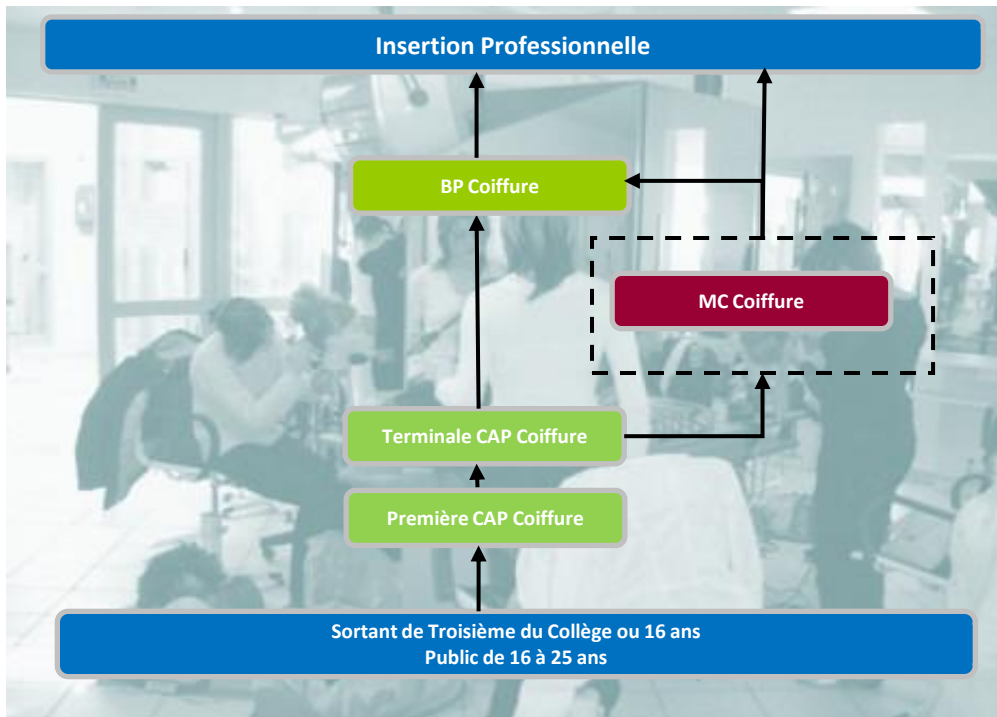
Les matières préparées à l'examen :

Enseignement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> • Coupe transformation, coiffage dame • Coloration et effets de couleur • Evaluation de l'activité professionnelle (technologie, chimie, physique, cadre organisationnel...)

Modalités de la formation :

- Contrat d'apprentissage sur un an (après l'obtention du CAP Coiffure)
- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFA

La filière coiffure



Les perspectives professionnelles

Titulaire de la Mention Complémentaire, vous pourrez occuper un poste de coiffeur, de responsable technique ou de conseiller professionnel.

Vous pourrez également perfectionner votre formation en intégrant un Brevet Professionnel Coiffure (en 2 ans).

